



Berloz, le vendredi 16 octobre 2020.

Opérateur de Transport de Wallonie
Direction Liège-Verviers
Rue du Bassin 119
4030 LIEGE

OBJET : Contrat de transport scolaire – Circuit n°4351

Monsieur le Directeur,

Le Collège communal a pris connaissance du projet de contrat de transport scolaire que vous nous avez transmis en date du 21 septembre dernier relativement au circuit n° 4351.

Malheureusement, le Collège communal n'est pas désireux d'approuver ce contrat pour l'année scolaire 2020-2021.

La Commune de BERLOZ ne souhaite pas assumer une mission de transport d'élève durant la présente année scolaire.

En effet, le Collège communal a souhaité réserver prioritairement le bus communal pour pouvoir assumer des transports internes, et notamment les transports des élèves vers la piscine, ce qui est inconciliable avec le service de transport scolaire.

Nous sommes conscients des difficultés d'organisation que peut engendrer la position communale. Néanmoins, nous regrettons que le projet de contrat visant la période allant du 1er septembre 2020 au 30 juin 2021 n'ait été transmis à la Commune qu'en date du 21 septembre 2020.

Il n'est donc nullement question de résilier un contrat qui aurait déjà été conclu avec la Commune, sans quoi il n'aurait pas été nécessaire de transmettre le projet de contrat litigieux.

Pour éviter de générer des difficultés organisationnelles dans votre chef, nous acceptons néanmoins d'assurer le transport des deux élèves habitant respectivement Awans et Amay jusqu'au 30 octobre prochain, date à partir de laquelle nous n'exécuterons plus ce service.

Nous tenions à vous en aviser.



Nous comptons sur votre collaboration.

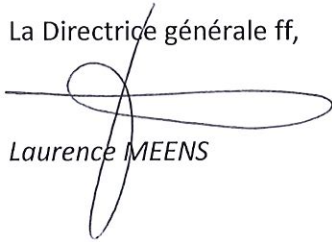
Nous restons à votre entière disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire si nécessaire.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, nos cordiales salutations.

Pour le Collège communal,

La Directrice générale ff,

Laurence MEENS



La Bourgmestre,

Béatrice MOUREAU

